

# **Les démocraties africaines de 1960 à 1989**

## **Pourquoi l'Afrique était-elle mal partie ?**

(Par Sylvain C. ANIGNIKIN

Historien UAC

Cotonou 2005)\*

### ***Introduction***

« L'Afrique noire est mal partie 1 ». Tel est le diagnostic posé par l'agronome français René Dumont en 1962 à propos du développement des anciennes colonies françaises. Une trentaine d'années plus tard, le 23 février 1990, le président Jacques Chirac, alors Maire de Paris déclarait que « l'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie<sup>2</sup> ». La déclaration de cet homme politique français intervenait alors même que la conférence nationale des forces vives du Bénin qui a lancé en Afrique le processus de la démocratisation n'était pas encore achevée.

La réponse à la question de savoir pourquoi l'Afrique était-elle mal partie n'est pas simple tout comme n'apparaissent pas innocentes les préoccupations de René Dumont et de Jacques Chirac. Car, elles se sont manifestées à des moments décisifs pour l'Afrique. A la fin des années « 1950 », le débat essentiel portait sur l'opportunité et la pertinence de l'indépendance<sup>3</sup>. A la fin des années « 1980 », la question majeure était celle de l'opportunité et de la pertinence de la démocratisation en Afrique. Dans les deux cas, l'Afrique avait amorcé une action que semblaient vouloir arrêter les deux Français.

Au-delà de la question de la pertinence et de l'opportunité d'agir (aller à l'indépendance en 1960 ou construire la démocratie en 1990) apparaît une sourde interrogation sur la capacité réelle des Africains à agir, à entreprendre, à exercer leur droit à l'initiative historique. Une telle interrogation pose à l'évidence le problème de l'image de l'Afrique et de l'Africain dans l'histoire universelle.

En définitive, la question de savoir pourquoi l'Afrique noire était-elle mal partie porte à notre avis la double problématique de la capacité des Africains à exercer leur droit à l'initiative historique d'une part ainsi que de la production et de la gestion de l'image de l'Afrique c'est-à-dire la production et la gestion du savoir sur l'Afrique d'autre part.

Pour gérer cette double problématique nous avons limité le champ d'étude à l'Afrique anciennement sous domination coloniale française notamment l'Afrique occidentale et centrale 4. Des incursions ont été souvent faites en Afrique anciennement sous domination anglaise en vue d'avoir des perspectives comparatives. Le champ historique exploré va de 1960 à 1990. Toutefois, l'analyse a souvent débordé ce cadre chronologique indicatif pour repérer les fondements ou causes de situations données en amont et observer sur le court terme l'évolution de phénomènes donnés en aval. L'année 1960 est celle de l'accession à l'indépendance de la grande majorité des colonies françaises. L'année 1989 est celle de la chute du mur de Berlin point de départ de l'effondrement du système communiste. En Afrique, c'est plutôt l'année 1990 qui est significative des changements avec l'organisation par le Bénin de la première conférence nationale et le lancement du processus de démocratisation.

L'intérêt de cette double problématique ne réside pas dans son originalité. Ce qui est recherché ici c'est attirer l'attention du chercheur africain, l'historien en particulier sur ses responsabilités dans la production du savoir sur l'Afrique et par conséquent de l'image de l'Afrique et des Africains. Il ne s'agit pas d'une entreprise de falsification de l'histoire pour donner le beau rôle à l'Afrique. Il s'agit de réfuter l'autre falsification qui donne toujours le mauvais rôle à l'Afrique. Il ne s'agit pas non plus de s'interroger en permanence sur l'apport de l'Afrique à la civilisation de l'Universel, thème cher à Léopold Sédar Senghor 5 ni de revenir à la polémique sur l'antériorité des peuples noirs comme l'illustre le débat autour des thèses et travaux désormais incontournables de Cheikh Anta

Diop.<sup>6</sup> Toutefois on ne peut pas éviter de revenir sur ces questions pour plusieurs raisons.

La première de ces raisons est qu'on ne peut pas empêcher ceux qui, en Europe ou ailleurs, sont décidés à avilir l'image de l'Afrique, de le faire. C'est le cas actuellement en France avec l'apparition d'un négationnisme colonial ainsi que de nombreux projets de construction de « Mémoires » à la gloire de l'empire colonial <sup>7</sup>. La deuxième raison est que les travaux des chercheurs sur l'Afrique pour une meilleure connaissance de son histoire et de son image ne sont lus que dans des cercles restreints de spécialistes. Une troisième raison est que le grand public aussi bien en Afrique qu'en dehors de l'Afrique a généralement et facilement accès à deux sources totalement dépendantes de l'Occident. Il s'agit des manuels scolaires et de la presse qui, délibérément ou non, véhiculent des connaissances erronées et des images déformées de l'Afrique. Ainsi, malgré les progrès indéniables accomplis en Occident par les sciences sociales et humaines pour une meilleure connaissance et perception de l'Afrique, il existe toujours un « vaste éventail de processus cognitifs, de jugements de valeur implicites et de présupposés sous-jacents à l'interprétation du développement de l'humanité. »<sup>8</sup>

Le débat est enfin inévitable en raison du caractère encore insuffisant de la production par les Africains du savoir sur l'Afrique, ce sont les faux savoirs véhiculés par les manuels scolaires et la presse d'Europe qui déterminent au niveau d'une bonne majorité d'Africains des attitudes et des comportements.

Le traitement de notre thème s'est heurté à un certain nombre de difficultés. La première est celle inhérente à l'histoire de l'Afrique et qui fait qu'on ne peut pas faire un pas sans mettre les guillemets notamment à propos des concepts. La deuxième difficulté est relative au fait que la question traitée n'est pas quant au fond, originale. La difficulté ici est relative à l'impression du déjà vu et à la nécessité de ne pas plagier. Mais la difficulté majeure est celle relative à toute tentative de rétablir une situation comme c'est généralement le

cas des études sur la décolonisation. Comment éviter que la vérité recherchée ne devienne une « autre » vérité, la vérité de l'ex-colonisé contre celle de l'ex-colonisateur ?

Au niveau des solutions apportées à ces problèmes la présente étude ne fournit aucune contribution à la résolution des problèmes de concepts. Ce n'est pas l'objet de nos préoccupations actuelles. Quant à la nécessité de décoloniser le savoir sans tomber dans les travers dénoncés dans l'ethnocentrisme, nous avons choisi deux solutions. La première est l'honnêteté intellectuelle qui selon nous fonde la crédibilité du chercheur. Cette exigence nous a amené à explorer en particulier les non dits sur la base du recours systématique aux archives et aux témoignages des acteurs et témoins. La deuxième solution est le regard croisé. Il s'est agi de confronter nos démarches, nos résultats avec ceux des chercheurs non africains qui ont les mêmes préoccupations d'une histoire décolonisée. Dans cette perspective, les contributions de ces chercheurs ont été confrontées à la connaissance intime que nous avons pu acquérir des réalités africaines par la saisie interne. Quoiqu'il en soit, l'effort de réflexion et d'analyse s'est appuyé sur deux convictions fondamentales à savoir d'une part le caractère universel et donc unique de l'humanité et d'autre part la pluralité des sociétés humaines essentiellement définies par leurs cultures dans le cadre d'un espace et d'une histoire propre.

Pour répondre à la question de savoir pourquoi l'Afrique était-elle mal partie, nous avons organisé le travail de recherche et conçu la présentation des résultats autour de trois centres d'intérêts :

- le premier est consacré à l'analyse du contexte des débats en 1960 et en 1989 pour tenter de comprendre ce qui est dit ainsi que les non dits ;
- le second est consacré à l'appréciation de la capacité des Africains à prendre des initiatives, à agir sur leur destin ainsi qu'à l'identification des facteurs pertinents d'évaluation de ces actions ;

- le troisième centre d'intérêt est consacré à l'analyse de quelques éléments explicatifs du mauvais départ de l'Afrique.

### *1- le contexte du débat*

Quelle est la situation à la fin des années 1950 ? Quelle est la situation à la fin des années 1980 ? Qu'est-ce qui justifie les préoccupations de René Dumont et de Jacques Chirac ? Ces interrogations sont d'autant nécessaires que les appréciations portées tant au début des années « 1960 » qu'à la fin des années « 1980 » visaient à évaluer des situations qui n'avaient pas encore pris corps.

Par ailleurs, les deux déclarations sont ambiguës et prêtent à équivoque.

Ainsi lorsque René Dumont déclare que l'Afrique est mal partie en 1960, il fait l'impasse sur le passé du continent comme si son histoire n'avait commencé qu'en 1960. De même, Dumont ne tient pas du tout compte du contexte politique de l'époque. Ce contexte était profondément marqué par le débat sur la pertinence et l'opportunité de l'indépendance. Le statut d'expert du gouvernement français chargé entre 1958 et 1961 « de préparer une série d'esquisses de développement agricole pour des colonies qui allaient accéder à l'indépendance »<sup>9</sup> faisait naturellement ranger René Dumont dans le camp de ceux qui pensaient que l'indépendance était prématurée pour l'Afrique. Son livre aurait dû porter un titre qui dénonce clairement les choix que la France, à travers sa coopération, opérait pour l'Afrique.

De même, la déclaration de Jacques Chirac en 1990 est contredite quatre mois plus tard par le discours du président François Mitterrand à la conférence de la Baule. Alors que Jacques Chirac estimait que « l'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie », François Mitterrand soutenait le contraire puisqu'il faisait des réformes démocratiques une conditionnalité désormais incontournable pour tout Etat désireux de bénéficier de l'aide française au développement <sup>10</sup>.

La similitude du contexte des débats en 1960 et 1990 ainsi que des réactions des autorités françaises dans les mêmes périodes mérite qu'on

s'interroge sur les véritables motivations de celles-ci. La première chose à souligner est que ces réactions ne sont pas intervenues par hasard. En 1960, l'enjeu, c'était l'indépendance ce qui signifiait à terme la fin de la domination française. En 1990, l'enjeu, c'est la démocratie. Sa réalisation entraînerait la remise en cause des régimes dictatoriaux soutenus par la France en Afrique noire 11. Dans les deux cas, il s'agit pour les Français de défendre la France, ses intérêts et son rayonnement, démarche fondée sur la nécessité de maintenir l'empire colonial en 1960 et de sauvegarder le « pré carré » français en 1990 12.

Pour atteindre cet objectif relatif au rayonnement de la France, les autorités françaises ainsi que « les Etats Généraux » de la colonisation et certains secteurs de la presse n'ont pas hésité à recourir aux arguments racistes de l' »incompétence congénitale du nègre ». A ce propos, voici ce qu'ont dit et écrit les dirigeants des «Etats Généraux » de la colonisation réunis en 1945 à Brazzaville à propos des conclusions de la conférence tenue dans la même ville et dont on sait qu'elle était opposée à toute idée d'autodétermination. Je cite : « L'une des erreurs fondamentales de la conférence de Brazzaville fut d'avoir voulu brûler les étapes, en niant les lois biologiques de l'espèce pour l'évolution des races indigènes... » 13.\*

Les sous-entendus de la déclaration de Jacques Chirac ne sont pas très éloignés de ces considérations racistes qui de nos jours ont pour nom « afro pessimisme ». Que recouvre un tel concept ? Selon Coquery-Vidrovitch, « l'afro-pessimisme est une volonté politique celle de dénigrer l'adversaire »14. Car l'idée que véhicule l'afro-pessimisme est « héritée d'un passé de supériorité raciale qui a successivement servi à justifier l'esclavage puis la colonisation »15.

Quoi qu'il en soit, la déclaration de Jacques Chirac est intervenue à la fin des années « 1980 » période où l'Afrique a été déclarée en faillite 16. Les difficultés réelles vécues par les Africains entre 1980 et 1990 sont interprétées finalement comme relevant de leur « incapacité à maîtriser l'histoire et les aléas du monde naturel et social 17 » Curieusement, la campagne médiatique afro-

pessimiste qui a marqué l'année 1990 a choisi délibérément d'ignorer les conférences nationales, phénomène majeur ou en tout cas remarquable de la même année.

Mais quand on parle, c'est pour en minimiser la portée. C'est ce que fait une dizaine d'années plus tard, entre autres, Philippe Leymarie journaliste à RFI. Selon lui, « une vague de démocratisation sur la lancée de la chute du dictateur roumain Nicolae Ceausescu (décembre 1989) et du discours du président français, François Mitterrand, à La Baule secoua le continent de part en part, avec force, conférences nationales, constitutions pluripartites élections. »<sup>18</sup>.

On remarquera en passant que l'événement de la Baule n'a pas été daté comme l'est la chute de Ceausescu. C'est juste un détail dont l'importance réside dans la question : « qui a pris l'initiative de la démocratisation en Afrique noire ? Les Africains ou l'ancienne puissance coloniale ». Pour répondre à la question, il suffit tout simplement d'établir la chronologie des événements. Sur cette base on constate que la conférence nationale du Bénin, la première en Afrique s'est tenue en février 1990<sup>19</sup>. Quant à la conférence de la Baule, elle s'est déroulée, au cours du mois de juin de la même année<sup>20</sup>. Au vu de cette chronologie, ce sont donc les Africains et non la France qui ont eu l'initiative de la démocratisation en Afrique<sup>21</sup>.

Cette tentative de nier ou de minimiser les initiatives que prennent les Africains pour prendre en main leur destinée relève en fait de l'afro-pessimisme dans sa version paternaliste. C'est celle-là même à laquelle le Général Catroux invitait déjà en 1943 les Français à mettre fin lorsqu'il déclare le temps à jamais révolu « où l'on pouvait parler de races éternellement inférieures incapables de se gouverner elles-mêmes »<sup>22</sup>.

C'est pourtant cette vision qui a prévalu et qui a servi à forger l'histoire de la décolonisation vue de la France. Ainsi à la question de savoir « qui est-ce qui a pris l'initiative de la décolonisation », c'est le rôle du colonisateur qui a été mis en exergue. Toute une littérature (dont curieusement les animateurs les plus

actifs sont africains) a été élaborée autour du général De Gaulle surnommé « l'homme de Brazzaville »<sup>23</sup> et présentait les indépendances comme « octroyées » donc relevant du bon vouloir du Président français. Mais au-delà de ce discours servile dans le genre « nos ancêtres les Gaulois » qu'ont chanté les écoliers africains dans les colonies françaises jusqu'aux années 1950, la réalité est tout autre.

En effet, la conférence de Brazzaville d'où l'on a coutume de faire dater le processus de la décolonisation en Afrique sous domination française est un non événement sur le chemin des indépendances.

Car, « les décisions prises à l'issue de cette réunion n'allaient que dans le sens du renforcement de l'autorité de l'administration coloniale. »<sup>24</sup>

Par ailleurs, le général De Gaulle dont on a voulu faire d'acteur exclusif de la décolonisation est en réalité celui qui s'est battu avec esprit de suite et acharnement jusqu'au dernier moment contre l'indépendance de l'Afrique sous domination française. Trois situations permettent d'illustrer l'opposition résolue du général De Gaulle à l'indépendance des colonies françaises d'Afrique noire.

La première situation est le projet de Communauté franco-africaine proposé par le général De Gaulle aux Africains alors que l'effondrement de l'empire colonial français en Asie (défaite de Dien Bien Phu en mai 1954), l'indépendance du Ghana le 06 mars 1957 et l'enlisement de la guerre d'Algérie (qui s'est traduit par le coup de Force du général Massu en mai 1958) ont rendu irréversible la marche à l'indépendance<sup>25</sup>.

La deuxième situation est la participation active du général De Gaulle à la campagne du référendum constitutionnel devant instituer la Communauté<sup>26</sup>. Dans ce cadre le Général a choisi d'imposer le « oui » aux Africains à travers non seulement la menace à l'isolement international à l'encontre de tout territoire qui opterait pour l'indépendance, mais également par une forte pression sur les hommes politiques africains<sup>27</sup>. La pression la plus spectaculaire s'exerça contre le Parti du Regroupement Africain PRA et ses dirigeants.



Après leur congrès de Cotonou (25-28 juillet 1958) où ils ont adopté le mot d'ordre d'indépendance immédiate »<sup>28</sup>, ces dirigeants ont eu un entretien avec le général De Gaulle le 08 août au Palais-royal à Paris. Au sujet du thème du référendum à savoir « la Communauté ou la sécession », les dirigeants africains souhaitaient qu'il soit possible de rendre l'indépendance compatible avec la Communauté. Le Chef de l'Etat français leur opposa une fin de non recevoir par un catégorique « c'est à prendre ou à laisser<sup>29</sup>. »

La troisième situation est relative à l'idée que le Général avait de la grandeur du rayonnement de la France. Ainsi, pour lui, garder l'Union française est une nécessité vitale. « Unie aux territoires d'outre-mer qu'elle a ouverts à la civilisation, la France est une grande puissance. Sans ces territoires elle risquerait de ne plus l'être » déclarait-il le 27 août 1946.<sup>30</sup> Un an plus tard le Général persiste et signe. « Pour nous, perdre l'Union française, ce serait un abaissement qui pourrait nous coûter jusqu'à notre indépendance » affirmait-il le 15 mai 1947.<sup>31</sup> Pour la suite le Général joue, manipule dans la pure tradition de l'afro-pessimisme « idéologie qui relève d'une volonté politique explicite celle de garder l'Afrique en dépendance ou du moins de continuer à la considérer comme inférieure<sup>32</sup> ».

Au terme de cette exploration du contexte politique de l'Afrique sous domination française à la fin des années 1950, ce qui domine c'est la tendance à l'assimilation. Chez les dirigeants africains cela se traduisait par la perception de l'émancipation de l'Afrique noire dans le cadre démocratique de l'union avec le peuple français. Au niveau du gouvernement français la tendance à l'assimilation se traduit par la ferme volonté de garder le territoire d'Outre-mer sous la domination de la France.

## ***2- Les Africains sont-ils capables d'initiatives ?***

L'enjeu du bras de fer entre les autorités françaises et les dirigeants politiques africains c'est bien l'exercice de l'initiative historique. Dans le cadre

de la décolonisation, l'Afrique a-t-elle repris l'initiative historique ? Que faut-il entendre par « initiative historique » ?

L'initiative historique, c'est la capacité qu'à une Communauté de maîtriser l'histoire, son histoire, d'agir de façon autonome sur son propre destin. L'autodétermination par exemple relève du domaine de l'initiative historique. L'Afrique a perdu l'initiative historique du fait de sa colonisation.

Mais l'initiative historique que l'Afrique a perdu du fait de la colonisation, elle l'a reprise après la deuxième guerre mondiale et de manière spectaculaire en 1946 et en 1958 dans le cadre des luttes pour la décolonisation et pour l'indépendance. Dans l'Afrique sous domination française l'impulsion première est marquée du sceau de Bamako qui a accueilli le congrès constitutif du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) les 19, 20 et 21 octobre 1946 33.

L'initiative du congrès de Bamako remonte au mois de septembre 1946 avec la parution sur l'initiative des élus africains au parlement français d'un manifeste qui préconisait « l'union de tous les Africains pour se libérer du colonialisme, pour entrer, avec tous les droits politiques, sociaux et culturels dans une union librement consentie des populations d'Afrique et du peuple de France ».35 Comme le disait Doudou Guèye il s'agissait là du « manifeste du refus historique de soumission du nègre 36 » . Ce refus de soumission a été opposé au projet de constitution élaboré sous la pression des « Etats Généraux de la colonisation » et qui éloignait toute perspective d'émancipation 37.

L'acquis majeur du Congrès de Bamako c'est sa tenue envers et contre tout. Houphouët Boigny ne s'y est pas trompé lorsqu'il a déclaré dans son discours de clôture ; « Nous avons pu nous réunir : c'est le premier résultat du rassemblement - il est immense - c'est la manifestation de la conscience et de la volonté africaine 38 ». En définitive la tenue effective du congrès du RDA tout comme la manifestation de la conscience et de la volonté africaine et plus généralement le refus historique de soumission du nègre, c'est là l'illustration

tangible de la reprise de l'initiative historique par l'Afrique à travers ses leaders politiques 39.

Toutefois, les résolutions de ce congrès sont restées en deçà des aspirations de bon nombre d'Africains lettrés de l'époque. Selon Emile Derlin Zinsou, l'« autonomie de l'Afrique noire »<sup>40</sup> était l'objectif que visait la grande majorité des Africains. L'explication que donne Zinsou de ce décalage entre les aspirations des « militants » et les résolutions du Congrès c'est l'exécution des consignes du Parti Communiste Français qui participait alors au gouvernement de la France et qui n'était pas pour la séparation des colonies.

Quoi qu'il en soit, les aspirations qui ont été exprimées au congrès de Bamako sont largement en retard sur ce qui se passait en Afrique sous domination britannique. Ici, la reprise de l'initiative historique s'est cristallisée dans la réunion du Vèm Congrès panafricain à Manchester. Cette réunion tenue en Octobre 1945 avec la participation de nombreux dirigeants comme Kwamé N'Kruma, Jomo Kényata a réclamé l'indépendance pour l'Afrique. 41

En 1958, l'initiative historique s'est matérialisée dans l'organisation les 25, 26, 27 juillet à Cotonou du congrès constitutif du Parti du Regroupement Africain (PRA). La création du PRA répond à la nécessité perçue par un certain nombre de dirigeants et de partis politiques africains de s'organiser pour peser sur les choix qu'impliquait la réforme constitutionnelle annoncée par le Général De Gaulle à son retour aux affaires en mai 1958. C'est dans ce contexte qu'a été convoqué le congrès de Cotonou par huit parlementaires dont le Sénégalais Léopold Sédar Senghor et le Dahoméen Sourou Migan Apithy. 42

Les travaux proprement dits ont débutés par le rejet du rapport moral présenté par Senghor.<sup>43</sup> Ce rapport, après avoir fait en long et en large l'analyse du socialisme africain, de la négritude, du fédéralisme, conclut par la nécessité de « transcender en les repensant, les notions d'indépendance et de négritude ».<sup>44</sup> Il ne pouvait qu'être rejeté. Senghor n'a pas flairé l'option que son aîné, le vieux Lamine Guèye a flairée dès son arrivée à Cotonou en

déclarant : « je suis pour l'indépendance sans condition ».45 Rien n'a résisté à la tendance, pas même le combat d'arrière garde livré par Sourou Migan Apithy au sein de la commission politique. 46 Le congrès a opté pour l' « indépendance immédiate ».

Le congrès de Cotonou eut dans l'immédiat un retentissement inouï à telle enseigne qu'on a pu parler de Cotonou comme le « contre Bamako ».47 On était en face d'une formidable remise en cause de la domination coloniale française. Il s'agit là de la première reprise d'initiative historique la plus significative de l'Afrique noire sous domination française.

Mais c'est le « non » de la Guinée et de son leader Sékou Touré le 28 septembre 1958 qui constitue la reprise d'initiative historique la plus lourde de conséquence en Afrique noire. La Guinée s'est séparée de la France et a accédé à l'indépendance contre l'avis et la volonté du général De Gaulle.

L'exemple de la Guinée montre qu'il est possible qu'en Afrique noire française on puisse dire non à la puissance coloniale. L'Afrique noire, est essentiellement assimilée à ces « rares éternellement inférieures incapables de se gouverner elles-mêmes ». 48 C'est cette conviction qui a amené les Autorités françaises à créer l'Union française en 1946. C'est cette Union française qui a été remise au goût du jour en 1958 et proposée puis imposée à l'Afrique noire sous forme de Communauté franco africaine. En refusant la communauté, la Guinée a vaincu la fatalité. Elle rejoignait le Ghana pour annoncer la renaissance de l'Afrique et faire la preuve que l'Afrique noire peut se gouverner elle-même.

En 1960, la reprise d'initiative est venue du Mali. Sous la pression particulière de cet Etat, la France a décidé de rénover la Communauté en la rendant compatible avec l'indépendance 50. Mais l'initiative du Mali a abouti au démantèlement de la « Communauté rénovée » et à l'indépendance de la plupart des Etats au cours de l'année 1960.

Toutefois, la renaissance de l'Afrique noire était mal vue par les puissances coloniales. Sur le terrain même, ces puissances coloniales la France en particulier ont mis tout en œuvre pour l'étouffer ou pour en limiter l'impact.

Après le référendum constitutionnel de septembre 1958 et malgré le large succès du « oui », le général De Gaulle a mis les dirigeants africains sous pression de façon à les fidéliser entièrement aux intérêts de la France. Deux séries d'actions ont été engagées par les autorités françaises. La première série vise à étouffer dans l'œuf la révolution guinéenne.<sup>51</sup> L'initiative majeure de ce point de vue a été le rappel en octobre 1958 de tous les fonctionnaires français en poste en Guinée<sup>61</sup>.

Par ailleurs, « conformément au code de l'OTAN, les autres puissances capitalistes mirent alors la Guinée en quarantaine <sup>52</sup> » sur la demande de la France.

La deuxième série d'actions, fondée sur la politique de la carotte et du bâton a eu pour résultat d'« infantiliser » les dirigeants politiques africains comme l'illustre le fait de célébrer De Gaulle l'homme opposé à la décolonisation de l'Afrique noire comme « l'homme de Brazzaville » c'est-à-dire l'homme de la décolonisation. L'action la plus retentissante de cette politique est le coup d'arrêt porté à la Fédération du Mali.<sup>53</sup>

L'épisode le plus symptomatique de cette histoire a été vécu par le Dahomey et son Premier Ministre de l'époque Sourou Migan Apithy.

En effet, le Dahomey avait donné son accord pour participer à la Fédération du Mali. Mais à la veille de la tenue de l'Assemblée fédérale constitutive à Dakar, Sourou Migan Apithy a fait volte-face. Ainsi, avant d'aller à la constituante fédérale à Dakar, Apithy s'est rendu à Paris puis il est revenu au Dahomey en refusant d'aller à Dakar.<sup>54</sup>

Entre temps, Houphouët Boigny a fait rapatrier des milliers de Dahoméens de la Côte-d'Ivoire.<sup>55</sup>

Après l'échec du référendum, celui de la Fédération du Mali à fini de mâter les dirigeants politiques de l'Afrique noire francophone. Ils se sont tous rangés derrière le Général dans un statut de courtisans obséquieux, désormais préoccupés par la seule défense de leur pouvoir.<sup>56</sup>

Cette situation a sérieusement compromis la renaissance africaine qui, selon Kwame Nkruma ne peut être complète qu'avec l'indépendance et l'unité de tout le continent. Mais la renaissance africaine souffre également des campagnes de l'afro-pessimisme qui périodiquement viennent ternir l'image de l'Afrique. L'objectif visé est, comme nous l'avons montré dans les pages précédentes de décourager en semant le doute sur la capacité des Africains à agir de manière autonome sur leur destin.

Ainsi, l'évaluation des démocraties ou plus exactement de la gestion des pays africains est généralement confrontée à de nombreux problèmes. Le premier type de problèmes est relatif au fait que l'appréciation ou le jugement porté sont souvent réalisés sur la base du prisme de l'ethnocentrisme et de la supériorité raciale <sup>57</sup>. Un autre type de problèmes est relatif au fait que les bases de l'évaluation varient selon les disciplines. Le journaliste n'apprécie pas une situation de la même façon que le sociologue, l'anthropologue ou l'historien. L'historien par exemple se base sur la notion de profondeur du champ historique <sup>58</sup>. Il s'agit de tenir compte de la distance temporelle qui sépare l'objet évalué de l'évaluateur. Dans la réalité quotidienne ce principe est pris en compte à travers la notion de « recul ». On dit alors et par exemple « prendre du recul pour juger un événement ».

Ainsi l'historien distingue :

- le temps de l'événement, le temps court, c'est le temps du journaliste ;
- le temps de la conjoncture, le moyen terme, le temps des fluctuations économiques et démographiques, c'est le temps de l'économiste

- le temps des structures, de la gestation de la pensée, le temps des Etats, des cultures, c'est le temps long.

L'Afrique est malheureusement jugée sur la base du temps de l'événement, le temps précisément de l'afro-pessimisme. Ainsi par exemple l'accent est mis par une certaine littérature sur les dysfonctionnements de l'Etat en Afrique alors que sa construction est loin d'être achevée 59. On déclare l'économie africaine en faillite en 1990 soit après seulement 30 ans d'indépendance c'est-à-dire le temps d'une génération alors que les transformations économiques s'apprécient généralement sur le moyen terme. Curieusement, l'économie coloniale qui a couvert un champ historique d'environ un siècle a intéressé très peu les spécialistes et autres analystes en matière de bilan 60.

Mais en réalité, la profondeur du champ historique en Afrique ne paraît pas encore suffisante pour une évaluation efficace, significative et définitive des hommes, des faits, des structures et des transformations. Car le champ historique couvert par le passé de l'Afrique depuis sa mise en dépendance par l'Occident fait un peu moins d'un siècle et demi et se présente comme suit :

- 50 ans de résistance à l'agression et à la domination étrangères de 1850 à 1900
- 45 ans de lutte pour la défense des droits de l'homme de 1900 à 1945
- 15 ans d'apprentissage contrôlé de la gestion démocratique de 1945 à 1960
- 30 ans d'indépendance contrôlée de 1960 à 1990.

La période du champ historique où l'Afrique a pu exercer une certaine maîtrise de son destin ne couvre guère que 30 ans soit le temps d'une génération. Encore que l'état de dépendance de l'Afrique pendant cette période ne souffre plus d'aucune contestation 61. Et comment comprendre cette volonté

systematique de faire l'impact des presque 100 ans de domination européenne sur l'Afrique ?

Par ailleurs, il faut également s'interroger sur l'impact de la coopération bilatérale, celle en particulier de la France partenaire privilégié des pays d'Afrique noire et multilatérale celle en particulier de la Communauté Economique Européenne dont l'ouverture aux pays africains aurait été obtenue par la France 62.

Et que dire du partenariat avec les institutions de Bretton Wood en particulier le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale ? Ce sont des espaces de coopération auxquels appartiennent, eux aussi, les pays africains. Les politiques de ces institutions ont eu un impact certain sur l'évolution de l'Afrique. Les programmes d'ajustement structurel et autres programmes de réduction de la pauvreté sont des instruments élaborés par ces institutions et mis à la disposition entre autres des pays africains dans la tradition des « décennies du développement » décidées dès 1961 par les Nations Unies 63.

L'accent mis à ce niveau de l'analyse sur l'environnement dans lequel les pays africains évoluent depuis leur accession à l'indépendance ne vise pas à nier la responsabilité des dirigeants africains par rapport à leurs gestions. Mais l'honnêteté intellectuelle implique de tenir compte de ce facteur dont l'impact est réel sur l'évolution de l'Afrique.

En définitive, pour réaliser une bonne évaluation d'une situation et en faire un bilan exact, il est indispensable à la fois de se donner du recul (le long terme) et de prendre en compte le contexte et l'environnement des événements. Le journaliste se préoccupe très peu de ces données. Le politologue présente généralement des études à « faible profondeur historique 64 ». Malheureusement, ce sont les journalistes et les politologues qui sont les premiers et les plus nombreux à écrire sur les phénomènes nouveaux en leur temps comme la décolonisation, la démocratisation 65. Les études réalisées dans



des conditions du genre présentent généralement de faux savoirs ou dans le meilleur des cas, des connaissances approximatives sur l'Afrique noire.

### *3- Quelques éléments explicatifs du mauvais départ de l'Afrique*

L'analyse du contexte de la décolonisation a clairement montré que les dirigeants africains ont repris l'initiative historique manifestant ainsi des signes d'une véritable renaissance de l'Afrique.

Cependant, un peu partout, et particulièrement en Afrique francophone un certain nombre de choix opérés par ces mêmes leaders politiques ont abouti à l'affaiblissement de leur capacité à agir sur leur destin, à maîtriser l'histoire de leur pays, l'histoire de l'Afrique.

La première option du genre est que l'Afrique a pris le train de l'indépendance dans les fourgons de l'étranger. En effet, dans l'Afrique anciennement sous domination française, les dirigeants politiques africains se sont en définitive résolus à intégrer l'espace d'interdépendance défini par la France. La première étape de cette opération est celle de l'union française instituée par la Constitution du 27 Octobre 1946. <sup>65</sup> Cette réforme visait l'assimilation par opposition à l'association souhaitée par les colonisés. <sup>66</sup> C'est pourquoi les dirigeants africains ont dans leur ensemble combattu la Constitution d'octobre. Ils l'ont finalement votée malgré eux comme le moindre mal.<sup>67</sup>

La deuxième étape des réformes coloniales françaises est celle lancée par la loi cadre Defferre qui institue l'autonomie interne dans les colonies. <sup>68</sup> La loi cadre a été diversement appréciée par les Africains. Félix Houphouët Boigny et amis du RDA l'ont applaudie comme un considérable « pas en avant » <sup>68</sup>. Léopold Sédar Senghor et ses amis les Indépendants d'Outre-mer l'ont dénoncée comme « la balkanisation de l'Afrique ». <sup>69</sup> La troisième étape, est celle de la Communauté Franco-africaine. Le général De Gaulle l'a imposée aux colonies françaises par le biais du référendum constitutionnel de septembre 1958.

La lutte contre cet espace d'interdépendance conçu par Paris pour maintenir les Etats africains sous la domination de la France a été menée avec plus ou moins d'esprit de suite et de détermination par une importante frange des hommes politiques africains. Ainsi, après le ralliement de Félix Houphouët Boigny au pouvoir colonial et l'abandon par le RDA de la lutte pour l'auto-détermination, la contestation a d'abord été menée par les Indépendants d'Outre-mer. Leur revendication essentielle, c'est une République fédérale française qui intégrerait les territoires d'Outre-mer.<sup>70</sup>

Après l'échec de leur mouvement, la plupart des Indépendants d'Outre-mer se sont réorganisés au sein d'un autre parti panafricain, la « Convention Africaine ». Ce parti est né au congrès de Dakar en janvier 1957. 71 Unité, auto-détermination sont les mots clés de ce congrès qui a mobilisé concrètement les Africains contre la Constitution d'octobre 1946. Le but visé est la création de fédérations primaires africaines puis une Confédération avec la France. 72 Mais le projet de constitution annoncé par le général De Gaulle en 1958 a rendu caduques les initiatives de la Convention.

En effet, l'importance de l'enjeu a posé le problème de la constitution d'un large front contre d'éventuels « Etats généraux de la colonisation ». C'est dans cette perspective que fut organisée la conférence de regroupement des partis africains tenue le 17 février 1958. 73 Ce fut un échec à cause de l'intransigeance du Parti Africain de l'Indépendance (PAI) et du RDA qui tenaient à leur autonomie. Les autres partis se sont retrouvés en congrès du 25 au 27 juillet à Cotonou pour créer le Parti du Regroupement Africain (P.R.A).<sup>74</sup> Le P.R.A. a manifesté son opposition à la communauté franco africaine et exigé l'indépendance immédiate.

Enfin, malgré leur ralliement à la communauté et leur échec politique au référendum de septembre 1958, les partisans d'une fédération africaine se sont retrouvés à la conférence des Fédéralistes africains, ils ont créé le Parti de la Fédération Africaine au congrès tenu à Dakar du 1<sup>er</sup> au 3 juillet. Leur objectif est

de réaliser une nation négro-africaine de langue française dont l'Etat fédéral est la Fédération du Mali qui en constitue la première étape.<sup>75</sup>

Cette courte et fastidieuse histoire de la lutte des Africains contre l'orientation néocoloniale des réformes de l'empire français au lendemain de la deuxième guerre mondiale vise à en souligner la réalité et l'intensité. Dans l'ensemble cette lutte n'a pas abouti et l'indépendance des Etats de l'Afrique noire francophone est intervenue sans rupture avec la France sauf pour la Guinée. En outre la signature des accords de coopération avec la France, passage désormais obligé pour l'indépendance a formalisé et structuré les rapports de dépendance des anciennes colonies avec l'ancienne puissance coloniales. Cette situation est très peu différente de celle des anciennes colonies britanniques. Elles ont, elles aussi adhéré, peut-être avec le poids de l'assimilation en moins, à un espace d'interdépendance autour de la Grande Bretagne : le Commonwealth.  
76

La deuxième option des leaders politiques africains qui est à la base du mauvais départ de l'Afrique est d'avoir accepté et maintenu les micro-Etats définis par la colonisation comme des données premières et tangibles.<sup>77</sup>

Certains dirigeants politiques ont compris très tôt la nécessité de dépasser ces micro-Etats. C'est pourquoi au niveau des colonies françaises la loi cadre qui individualise les territoires a été combattue avec acharnement notamment par les fédéralistes. Des dirigeants comme Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia du Sénégal, Emile Derlin Zinsou et Alexandre Adandé du Dahomey, Nazi Boni de Haute volta, Modibo Kéita du Mali pour ne citer que ceux-là se sont illustrés dans la lutte pour le regroupement des Etats en fédération comme le montre l'expérience malheureuse de la Fédération du Mali.

Mais c'est surtout Kwamé N'Krumah qui le premier a défini les contours théoriques et pratiques de l'unité africaine. Au-delà de la réflexion, <sup>77</sup> il a pris l'initiative de l'union Ghana-Guinée en 1958 puis de l'union Ghana-Guinée Mali, première étape vers l' « Union des Etats Africains ».<sup>78</sup>

Toutes ces initiatives vers le regroupement des Etats pour en faire des Fédérations ou à défaut vers l'intégration politique au sein d'organisations régionales, ont été systématiquement torpillées. Nous avons montré comment la France a porté un coup d'arrêt à la Fédération du Mali avec la complicité de Félix Houphouët Boigny.<sup>79</sup>

Au niveau panafricain, les initiatives de Kwamé N'Krumah (notamment le projet d'Union des Etats Africains) ont été également torpillées. Ainsi les Etats africains sont et restent divisés. C'est en rangs dispersés qu'ils abordent les grandes négociations internationales dans un monde de plus en plus globalisé.

Sur un autre plan, on constate que les dirigeants africains ont également opté pour faire table rase du passé. Ils ont délibérément choisi de construire leurs pays sur les modèles et les standards de vie des anciennes puissances coloniales ou sur les contre modèles produits par l'Europe. Senghor a en particulier, développé la réflexion sur ces choix de société. Il a opté pour « une voie africaine du socialisme ».<sup>79</sup> Kwamé N'Krumah a élaboré les théories les plus complètes sur la question. Selon lui, « la liberté politique sans la liberté économique ne signifie rien. La solution pour l'Afrique réside dans le socialisme et la création d'un gouvernement d'union panafricaine ».<sup>80</sup>

Et pourtant, les luttes du proto-nationalisme ont d'abord pris leurs racines dans la lutte contre l'aliénation culturelle dès le début des années 1930. Cette prise de conscience partagée par les intellectuels africains et antillais est caractérisée par l'exaltation de la culture et des peuples noirs.<sup>81</sup> Ce mouvement d'idées représenté surtout par l'Antillais Aimé Césaire et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor avait pour support majeur la revue *Présence Africaine*. Il a entre autres donné naissance à la négritude.

Avec la gestion du pouvoir d'Etat toutes ces préoccupations ont été reléguées au second plan. Les références à la culture africaine sont restées dans le registre de la théorie ou dans le domaine des slogans.

L'organisation périodique du festival africain des arts et cultures n'a jamais pu s'imposer. Etait-il possible de faire autrement ?

Non assurément au début des indépendances. Les dirigeants politiques constituaient une catégorie sociale occidentalisée c'est-à-dire éloignée de la culture négro-africaine, les « autorités traditionnelles » avaient été montées en position de rivale de l'élite occidentalisée tant par les Anglais que par les Français. Par la suite, lorsque cette élite a pris le pouvoir, elle avait toute latitude de prendre des options précises notamment à travers l'Ecole pour par l'exemple l'enseignement de l'histoire et des langues africaines.<sup>82</sup>

En dehors des options initiales qui ont agi négativement et compromis le devenir de l'Afrique, la gestion quotidienne du pouvoir a largement aggravé la situation de l'Afrique. Ainsi au niveau de la gestion de l'Etat, le constat est unanime qu'il s'agisse d'une gestion personnelle et intéressée de l'Etat.<sup>83</sup> Une telle gestion a engendré trois situations majeures.

La première de ces situations est le recul de la démocratie et des droits de l'homme. Les réformes de l'empire français s'étaient traduites par l'instauration, à partir de la loi cadre notamment, d'un système sommaire de démocratie contrôlée. L'exercice des parcelles de pouvoir concédées aux hommes politiques africains dans ce cadre a pratiquement brisé le large front anti-colonial qu'ils formaient. La défense des libertés et autres droits de l'homme ne faisaient plus l'unanimité.

Avec l'indépendance, le recul de la démocratie et des droits de l'homme est pratiquement programmé avec le triomphe un peu partout de la monocratie <sup>84</sup>, de l'exercice solitaire du pouvoir et de l'option pour le parti unique.

La deuxième situation engendrée par la gestion de l'Etat est relative aux difficultés de l'Etat à remplir sa mission de sécurité.<sup>85</sup> En effet la gestion solitaire ou clanique de l'Etat s'effectuait un peu partout sur la base d' « idéologies sécuritaires et de la dénaturaion des missions de défense et de sécurité. »<sup>86</sup>

La troisième situation concerne les difficultés de l'Etat à assumer ses missions de solidarité. L'Etat est mis au service d'un individu ou d'un clan en faveur exclusive desquels il se doit d'assurer la « nécessité de l'accumulation capitaliste dans le contexte de la dépendance ».87

Ainsi l'accès au service public dans l'éducation, la santé ou ailleurs s'effectuait par le biais de relations ethniques, religieuses ou simplement personnelles.

La gestion du développement a également souffert de la façon dont le pouvoir est géré. Un peu partout en Afrique le développement est conduit sans grande inspiration. Il se fait sur la base de « plans élaborés le plus souvent par des étrangers connaissant relativement mal les pays considérés. »88 Une telle démarche de politique économique est particulièrement visible dans les pays où les dirigeants ont opté pour le système capitaliste de gestion, dans la continuité du système colonial. Il l'est également pour les pays dont les leaders ont choisi la voie socialiste de développement. Dans les deux cas les options prises dans le cadre des politiques de développement tenaient moins compte des réalités concrètes africaines que des impératifs du marché international.89

Dans l'ensemble, les résultats sont décevants. Les « miracles économiques » comme celui de la Côte-d'Ivoire des années 1970 sont restés sans lendemain. La société socialiste où il fera bon vivre pour chacun et pour tous n'a jamais vu le jour au Bénin. Quant aux « bons élèves » du FMI et de la Banque Mondiale, ils n'ont jamais fini de payer le tribut aux réformes pour se conformer à l'économie de marché et s'insérer à la place qui leur est prévue dans le cadre de la division internationale du travail.90

Enfin, la gestion du pouvoir donne une image peu reluisante de la souveraineté des pays africains. A quelques exceptions près, cette souveraineté est gérée dans les chancelleries étrangères en particulier Paris pour la plupart des pays francophones. Ainsi, l'appartenance de la plupart de ces pays au groupe des « non alignés » ne les empêche pas d'être attentifs aux appels de l' « Ouest » ou

de l' « Est ». Cette même situation d'une fidélité presque servile aux anciennes puissances coloniales ou aux puissances dominantes du monde actuel explique les difficultés de l'intégration africaine.

Les initiatives de regroupement autonome des Etats africains se sont souvent heurtées à l'indifférence, à la prudence excessive, voire à l'hostilité de certains leaders africains. A ce propos, la permanence de la position de Félix Houphouët dans l'opposition à toute idée d'intégration politique autonome en Afrique mérite d'être soulignée.

Ainsi, à propos de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) « alors que certains chefs d'Etat pensaient en termes de création immédiate, d'autres prévoyaient selon le mot du Président Houphouët, les « étapes nécessaires ».91

En définitive, l'évolution des pays africains entre 1960 et 1989 a été hypothéquée par un certain nombre d'options prises par les couches dirigeantes à la veille et au début des indépendances. Par la suite les politiques de gestion quotidienne de ces pays ont, par leurs insuffisances et leur incohérence provoqué ou renforcé la fameuse crise africaine qui permet aux uns de soutenir que l'Afrique est mal partie et aux autres d'affirmer que l'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie.

Quoi qu'il en soit, le phénomène de démocratisation apparaît nettement comme une nouvelle manifestation de renaissance de l'Afrique noire. Au début des années 1960, cette renaissance était la manifestation de la reprise en main de son destin par l'Afrique. A la fin des années 1980, la renaissance africaine s'est affirmée comme une volonté de remettre en cause les options et les méthodes de gestion appliquées depuis 30 ans.

### ***Conclusion***

L'Afrique noire était mal partie. C'est le diagnostic que l'on peut établir maintenant avec crédibilité après trois décennies d'indépendance. C'est en effet

à partir du milieu des années 1980 que les difficultés qui assaillent l'Afrique sont apparues avec netteté. On a alors parlé de crise.

Mais la crise africaine, si crise il y a, n'est pas engendrée par une quelconque « incapacité congénitale du Noir » et plus généralement des Africains à agir comme l'insinuent les déclarations et autres analyses relevant de l'afro-pessimisme. La démarche historique fondée sur la nécessité de prendre du recul et de replacer les situations dans leur contexte a permis de repérer trois choses majeures quant à l'appréciation de l'évolution de l'Afrique entre 1960 et 1989. La première, c'est la capacité réelle et effective des Africains à agir, à prendre en mains leur destin. La deuxième c'est l'ampleur de la difficulté qui a caractérisé l'environnement externe de l'évolution de l'Afrique. La troisième chose c'est la responsabilité des leaders africains qui à travers les options qu'ils ont prises, les choix qu'ils ont opérés à savoir :

- l'indépendance sans rupture avec la puissance coloniale ;
- la perception de l'avenir en rupture avec le passé de l'Afrique ;
- la gestion personnelle et intéressée du pouvoir, a compromis durablement les chances de développement de l'Afrique.